Ressource Autonomie

Maison Départementale de l'Autonomie

Manche

CONTACT

Maison Départementale de l'Autonomie
MDA
50050 Saint-Lô CEDEX
Tél. : 02 33 05 55 50
E-mail : mda@manche.fr
Site web : https://manche.fr

ÉQUIPES

Président

Monsieur MORIN Jean

Directeur

Madame LE PAGE Anne-Laure

PUBLIC

Type de handicap

- Toutes situations de handicap
- Avancée en âge

DESCRIPTIF

Missions

La Maison départementale de l'autonomie de la Manche a pour missions l'accueil, l'information, l'accompagnement et le conseil des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle peut être sollicitée à tout moment de la vie de la personne handicapée, par la personne elle-même ou par son représentant légal.

Elle facilite l'accès aux droits des personnes en situation de perte d'autonomie du fait de

l'âge ou du handicap. Elle gère et met en œuvre les prestations relevant de sa compétence en lien avec les pôles d'action sociale répartis sur le territoire.

Activités

La MDA accueille sur rendez-vous les personnes en situation de handicap et leurs familles. Elle les informe sur les différentes prestations possibles. Elle les écoute et les aide à formuler leur projet de vie et leur demande de compensation du handicap.

La MDA accompagne les personnes en situation de handicap et leurs familles dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution. Elle met en place une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels ayant des compétences médicales ou paramédicales. À partir du projet de vie et des demandes effectuées par les personnes en situation de handicap ou leurs proches, cette équipe évalue les besoins de la personne.

La MDA organise la Commission des Droits de l'Autonomie et des Personnes handicapées (CDAPH). Cette commission décide notamment :

- de l'attribution des prestations pour compenser le handicap.
- de l'orientation des personnes handicapées (enfants et adultes) vers un établissement ou un service médico-social.
- de l'orientation du travailleur handicapé vers une structure adaptée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone
- E-mail
- Site internet

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Aire d'intervention

- Manche

Dernière mise à jour le 1 décembre 2025

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/maison-departementale-de-lautonomie/